

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS A TIRAGE AU SORT

Opération LE CALENDRIER DE L'AVENT

Sur Facebook & Instagram

ART. 1 : L'association Les Vitrites de Colmar représentée par Madame Céline KERN BORNI organise du 1^{er} au 23 décembre 2021, un jeu-concours à tirage au sort.

ART. 2 : Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Ouvert à toutes personnes ayant un compte Facebook et/ou Instagram.

ART 3 : Comment participer ?

- Se connecter sur la page Facebook : Les Vitrites de Colmar et / ou la page Instagram : Les Vitrites de Colmar
- Répondez à la question du jour, sur notre dernière publication

Le joueur ne pourra donner qu'une réponse par publication et ne pourra en aucun cas modifier sa réponse.

ART. 4 : Chaque jour, un tirage au sort désignera le gagnant, parmi les bonnes réponses. Il sera prévenu par message privé sur Facebook et sur Instagram soit 2 gagnants par jour.

ART. 5 : L'inventaire des dotations est le suivant : (valeur totale 4747€)
Chaque lot sera à gagner sur Instagram et Facebook (soit 2 lots à gagner par jour)

- Un shooting photo pour 4 personnes comprenant un tirage photo 30x40 cm
- Un bon cadeau pour un shooting de l'iris
- Un bon d'achat de 80€ dans le magasin Kraft
- Un bon d'achat de 80€ dans la boutique OG STORE
- Un bon d'achat d'une valeur de 100€ dans la boutique Urban Zone
- Un bon d'achat d'une valeur de 80€ dans le magasin JouéClub
- Un bon d'achat d'une valeur de 80€ dans la boutique Mibs
- Un bon d'achat d'une valeur de 80€ dans le magasin Super U (valable jusqu'au 31/12/2021)
- Un bon pour un Day Spa dans l'hôtel à découvrir. Spa by Clarins d'une valeur de 95€.
- Un casque pour deux roues à gagner. Couleur et taille au choix
- Un coffret L'Oréal comprenant 1 shampoing 1masque et 1 huile professionnelle
- Un collier en argent de la marque Eol d'une valeur de 105€
- Un magnifique étui à lunettes de sac, en cuir, d'une valeur de 85€
- Un panier garni aux saveurs méditerranéennes d'une valeur de 80€

- Un soin du visage dermopeeling dans l'institut Mary Cohr

- Un soin du visage d'une durée de 1h, d'un diagnostic de votre peau, ainsi qu'une beauté des mains, d'une valeur de 80€
- Un soin Three For Eyer - Le réhaussement de cils by L'EXCELLENCE, d'une valeur de 135€.
- Une carte cadeau d'une valeur de 100€ dans le magasin Fnac
- Une écharpe à Teddy de la marque Marc Cain d'une valeur de 130€
- Une gravure numérotée et signée de l'artiste Frédéric Klein
- Une paire de lunette de soleil d'une valeur de 100€
- Une parure collier et boucles d'oreilles, en perles de Swarovski et rocailles.
- Une radio de chantier d'une valeur de 214€

- ART. 6 :** Une seule participation par personne et par jour est admise. Les gagnants ne pourront pas rejouer les jours suivants.
- ART. 7 :** Le prix gagné est considéré comme acquis et ne peut faire l'objet d'aucun échange, ni d'autres dotations, ni contrepartie financière.
Le lot sera à récupérer par chaque gagnant, avec sa pièce d'identité, avant le 31/12/2021 dans le magasin concerné.
- ART. 8 :** Si les circonstances doivent l'exiger (cas fortuit ou force majeure), les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou d'écourter le jeu sans que sa responsabilité puisse être engagée.
- ART. 9 :** La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple de ce règlement.
- ART. 10 :** Les organisateurs se réservent le droit de faire paraître les noms des gagnants dans la presse ou sous toute autre forme de publicité, sans que ceci ne lui ouvre d'autres droits que le prix attribué.
Les informations et données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi informatique et liberté du 6 juillet 1978 ; Tous les participants et leurs représentants légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les données les concernant. Toute demande en ce sens doit être adressée au siège de la société organisatrice. Les données collectées sont nécessaires au jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la fin du jeu, seront réputées renoncer à leur participation.
- ART. 11 :** Le présent règlement est affiché aux Vitrines de Colmar 68 avenue de la République 68 000 COLMAR, ainsi que sur le site www.vitrines-colmar.com
Il est également disponible gratuitement sur simple demande à l'organisateur.
- Les frais d'envoi étant remboursés au tarif économique -pli non urgent- en vigueur (un par personne, par famille et par foyer, au même nom et à la même adresse).
- En cas de différends le Tribunal compétent sera le Tribunal de Grande Instance de Colmar.

Jeu organisé par Les Vitrines de Colmar

Siège social : 68 avenue de la République- 68 000 COLMAR

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS A TIRAGE AU SORT

Opération LE CALENDRIER DE L'AVENT

GRAND LOT du 24 décembre

- ART. 1 :** L'association Les Vitrites de Colmar représentée par Madame Céline KERN BORNI organise du 1^{er} au 24 décembre 2021, un jeu-concours à tirage au sort.
- ART. 2 :** Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Ouvert à toutes personnes ayant un accès à internet.
- ART 3 :** Comment participer ?
- Se connecter sur le lien suivant : <https://forms.gle/R4PMtkNBCPYapTe99>
 - Compléter le formulaire
- ART. 4 :** Le 24 décembre à 12h00, le gagnant sera tiré au sort et prévenu par téléphone et email.
- ART. 5 :** L'inventaire de la dotation est le suivant : (valeur totale 475€)

Bon pour 2 personnes à l'Esquisse Hotel & Spa, comprenant :

- 👉 Une nuitée en Atelier d'Artiste,
- 👉 Les petits-déjeuners buffet ou en chambre,
- 👉 L'Accès au Spa by Clarins : Piscine, Jacuzzi, Sauna, Hammam, Fontaine de Glace, Salle de Repos, Salle de Fitness et Tisanerie.

Exclusions : Hors Vacances Scolaires, Hors Marchés de Noël.

Bon valable du 25/11/2021 au 25/11/2022

- ART. 6 :** Une seule participation par personne et par jour est admise.
- ART. 7 :** Le prix gagné est considéré comme acquis et ne peut faire l'objet d'aucun échange, ni d'autres dotations, ni contrepartie financière.
- ART. 8 :** Si les circonstances doivent l'exiger (cas fortuit ou force majeure), les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou d'écourter le jeu sans que sa responsabilité puisse être engagée.
- ART. 9 :** La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple de ce règlement.
- ART. 10 :** Les organisateurs se réservent le droit de faire paraître le nom du gagnant dans la presse ou sous toute autre forme de publicité, sans que ceci ne lui ouvre d'autres droits que le prix attribué.
- Les informations et données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi informatique et liberté du 6 juillet 1978 ; Tous les participants et leurs représentants légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les données les concernant. Toute demande en ce sens doit être adressée au siège de la société

organisatrice. Les données collectées sont nécessaires au jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la fin du jeu, seront réputées renoncer à leur participation.

ART. 11 : Le présent règlement est affiché aux Vitrites de Colmar 68 avenue de la République 68 000 COLMAR, ainsi que sur le site www.vitrines-colmar.com
Il est également disponible gratuitement sur simple demande à l'organisateur.

Les frais d'envoi étant remboursés au tarif économique -pli non urgent- en vigueur (un par personne, par famille et par foyer, au même nom et à la même adresse).

En cas de différends le Tribunal compétent sera le Tribunal de Grande Instance de Colmar.

Jeu organisé par Les Vitrites de Colmar

Siège social : 68 avenue de la République- 68 000 COLMAR